



Office National des Forêts
Direction Territoriale de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Agence de VESOUL
Unité Territoriale de Rioz
Triage d'Authoison

**FORET COMMUNALE
D'ORMENANS**

101 ha 94 a

AMENAGEMENT ORIGINAL 2011 - 2030

MODIFICATION D'AMENAGEMENT FORESTIER

pour la période 2025 – 2030 (6 ans)

1 - Présentation de l'aménagement en vigueur

- **Caractéristiques générales :**

- Date de l'arrêté : 11 janvier 2012
- Période : 2011 - 2030 soit 20 ans
- Traitement : conversion en futaie régulière de peuplements constitués à 42% chêne sessile, 20% hêtre, 15% charme, 7% feuillus précieux, 9% autres feuillus et 7% de résineux.
- Méthode : groupe de régénération stricte et élargie.

- Surface retenue pour la gestion: 101.94 ha
Surface boisée = surface en sylviculture de production : 101.94 ha

- **Classement des unités de gestion**

Groupes	Parcelles et/ou sous-parcelles	Surface réduite (ha)	Volume annuel présumé réalisable (m³/an)
Régénération stricte	3_r, 4_r, 5_r, 15_r, 16_r, 17_r, 18_r, 19_r, 26_r	14,71	285
Régénération élargie	7_rl	4,46	
Préparation	6_p, 10_p, 20_p	11,85	
Amélioration feuillus adultes	1_af, 2_af, 3_af, 8_af, 9_af, 11_af, 12_af, 13_af, 14_af, 15_af, 16_af, 17_af, 18_af, 19_af, 21_af, 22_af, 23_af, 24_af, 25_af, 27_af, 28_af	56,88	230
Irrégulier extensif	19_x	0,51	
Amélioration feuillus jeunes	5_aj	2,25	
Jeunesse	3_j, 5_j, 14_j, 18_j	5,78	4
Amélioration résineux	2_ar, 3_ar, 5_ar, 22_ar, 28_ar	5,50	28
Total		101,94	547
		<i>soit</i>	<i>5,4 m³/ha/an</i>

2 - Application de l'aménagement en vigueur : 2011 à 2024, soit 14 ans.

- **Etat du groupe régénération**

Bilan surface REGE :

	Parcelle	Surface à régénérer (ha)		Surface régénérée (ha)	En cours de régénération (ha)	Surface non entamée (ha)	Récolté (m³)
		Totale	A régénérer				
Régénération stricte	3_r	2,23	2,23	2,23			511
	4_r	4,66	4,66			4,66	210
	5_r	0,83	0,83	0,83			168
	15_r	0,64	0,64		0,64		100
	16_r	1,02	1,02		1,02		188
	17_r	0,87	0,87		0,87		102
	18_r	1,11	1,11	1,11			321
	19_r	1,67	1,67	1,67			473
	26_r	1,68	1,68			1,68	341
Total		14,71	14,71	5,84	2,53	6,34	2 414
		100 %	100 %	40 %	17 %	43%	
Régénération élargie	7_rl	4,46				4,46	171

Après 14 ans d'application, 40 % de la surface prévue est régénérée et 17 % est en cours de régénération, ce qui correspond à un rythme de 0,42 ha/an sur les 0,74 ha/an prévus.

Bilan volume REGE :

Volume présumé réalisable = 285 m³/an x 14 ans = 3990 m³

Volume récolté = 2585 m³ soit 185 m³/an (65% de la possibilité volume)

Le niveau de prélèvement est inférieur à la prévision mais est cohérent avec les surfaces engagées en régénération sur la période (57% de la surface ouverte).

• **Autres groupes :**

Volume présumé réalisable = 262 m³/an x 14 ans = 3 668 m³

Volume récolté = 5 700 m³ soit 407 m³/an (+55% de la possibilité volume)

Dont 296 m³ en PA, 592 m³ en Sanitaire, principalement dans les parcelles 10 à 13 et 101 m³ d'emprise parcelles 8 et 22

• **Prévision générale de l'aménagement**

Prévisions : 547 m³/an x 14 ans = 7658 m³

Récolte réalisée sur les 14 années = 8 285 m³ soit 591 m³/an (+ 8% de la possibilité volume)

Bilan volume : Le volume récolté dans les autres groupes est supérieur aux prévisions de 55% alors qu'il est inférieur de 35% dans le groupe de régénération. Si les coupes sanitaires et de produits accidentels expliquent une partie de la récolte supplémentaire (24%) qui a conduit la commune à refuser une partie des coupes de régénération, le prélèvement moyen des coupes périodiques qui est de 50% supérieur aux prévisions (61m³/ha contre 42m³/ha de prévus) en est la raison principale.

• **Bilan financier sur 13 années (2011-2023)**

Recette annuelle moyenne : 20 012 € HT/an

Dépense annuelle moyenne : 7 299 € HT/an (travaux sylvicoles estimés sur la base des programmes ONF, frais de garderie et d'exploitation, taxe de 2 €/ha)

- Réinvestissement total : 36 %
- Réinvestissement en travaux sylvicole : 16 %

Bilan annuel : 12 713 € HT/an soit 125 €/ha/an

Analyse succincte du bilan financier :

Les recettes nettes ont été légèrement supérieures aux prévisions de 2011 (en € courant : 20 012 €/an / 22 700 € 2024/an). Bien que la récolte soit nettement plus faible que prévu en régénération, les prix unitaires en nette hausse ont permis de bonnes recettes. Les dépenses globales ont été supérieures aux prévisions (7 299 €/an / 5 871 €/an) du fait de l'amélioration de la desserte du canton « les Hessards » soit 987 €/an. Ces travaux bien qu'indiqués dans la révision de 2011 n'avait pas fait l'objet d'un chiffrage.

Les revenus nets obtenus depuis 2011 sont de 12 713 €/an, soit 125 €/ha/an en moyenne, donc très proche des revenus prévus (12 451 €/an soit 122 €/ha/an).

3 - Problématiques et modifications proposées pour la période 2025-2030 (6 ans).

Les sécheresses et canicules des étés 2018 à 2020 puis 2022 ont entraîné des dépérissements importants en particulier dans les parcelles composées de gros hêtres sur stations 3 et 4. Les parcelles 10 à 13 classées en préparation et amélioration sont fortement mitées avec un dépérissement qui se poursuit. Le capital varie entre 5 et 11 m²/ha de surface terrière dans les zones les plus mitées avec quelques zones de 13 à 17 m²/ha dans les parties les moins impactées composées plutôt de chênes bois moyen et gros bois. A contrario, les parcelles 4r, 26r et 7l classées en régénération et régénération élargie, non encore ouverte; n'ont pas subi de dépérissement mis à part les lisières sud-est et sud-ouest de la parcelle 4 mais de manière très localisée. En concertation avec la commune, le classement des parcelles est modifié pour tenir compte des dépérissements. Les parcelles 4, 7 et 26 sont classées en préparation et les parcelles 10 à 13 sont classées en régénération stricte ou régénération élargie.

4 - Nouvelle situation de l'aménagement : 2025 - 2030, soit 6 ans.

- Classement des unités de gestion

Parcelles affectées par un changement (ancien classement)

Parcelles retirées des groupes de régénération stricte ou régénération élargie		Parcelles ajoutées aux groupes de régénération stricte ou régénération élargie	
Parcelle	Surface (Ha)	Parcelle	Surface (Ha)
4r	4,66	11af partie	2,78
26r	1,68	12af partie	2,07
		13af partie	1,44
Sous-total rege	6,34		6,29
		10p	3,49
7rl	4,46	12af partie	0,97
Sous-total regel	4,46		4,46
Total	10,80		10,75

Nouveau classement sur l'ensemble de la forêt

Groupes	Parcelles et/ou sous-parcelles	Surface réduite (ha)	Volume annuel présumé réalisable (m ³ /an)
Régénération stricte	3_r, 5_r, 11_r, 12_r, 13_r, 15_r, 16_r, 17_r, 18_r, 19_r	14,66	200
Régénération élargie	10_rl, 12_rl	4,46	37
Préparation	4_p, 6_p, 7-p, 20_p, 26_p	19,16	
Amélioration feuillus adultes	1_af, 2_af, 3_af, 8_af, 9_af, 14_af, 15_af, 16_af, 17_af, 18_af, 19_af, 21_af, 22_af, 23_af, 24_af, 25_af, 27_af, 28_af	49,62	300
Irrégulier extensif	19_x	0,51	
Amélioration feuillus jeunes	5_aj	2,25	7
Jeunesse	3_j, 5_j, 14_j, 18_j	5,78	
Amélioration résineux	2_ar, 3_ar, 5_ar, 22_ar, 28_ar	5,50	46
	Total	101,94	591
		<i>soit</i>	5,80 m³/ha/an

Précision sur la régénération

Parcelles terminées : 3_r, 5_r, 18_r et 19_r soit 5,84 ha

Parcelles ouvertes à terminer : 11_r, 12_r, 13_r, 15_r, 16_r et 17_r soit 8,82 ha

Parcelles à ouvrir : 10_rl et 12_rl soit 4,46 ha.

- Essence objectif de la régénération :

Unités de gestion	Surface nette à régénérer par essence principale objectif (ha,a)					
	Chêne sessile		Chêne pubescent		Feuillus précieux	
	naturel	artificiel	naturel	artificiel	naturel	artificiel
11_r	1.78	1.00				
12_r	1.07			1.00		
13_r	0.74			0.70		
15_r		0.54				0.10
16_r		0.87				0.15
17_r		0.77				0.10

5 - Programme d'actions

• Groupe de régénération

Calcul du volume présumé réalisable (VPR)

Pour les parcelles 15 à 17, le capital est estimé à partir des inventaires de 2010 (789 m³), déduction faite des volumes prélevés (390 m³) et addition de l'accroissement de 2011 à 2024 ($z * S * bo * 14$ ans), $(0.6 * 2,53 * 5 * 14) = 106$ m³ soit un total de 505 m³.

Pour les parcelles 10 à 13, le capital est estimé à partir de mesure de surfaces terrières prises en 2024 soit 8m²/ha en moyenne pour les parties en régénération stricte et 13 m²/ha pour les parties en régénération élargie.

Volume présumé réalisable (VPR) = $V1/d + V2/d + V3/d$

V1 = volume des parcelles 11r, 12r, 13r à terminer : 111 m³/ha x 6.29 ha = 698 m³ avec coefficient V/G = 13,9

V2 = volume des parcelles 15r, 16r, 17r à terminer : 505 m³

d = durée restante de l'application de l'aménagement = 6 ans

V3 = volume estimé à prélever dans les parcelles 10r1 et 12r1 = 50m³/ha sur les 6 ans soit $50 * 4.46 = 223$ m³

L'accroissement à venir dans le groupe à régénérer n'est pas retenu car non significatif

Volume Présumé Réalisable (VPR) régénération = 238 m³/an

Auquel s'ajoute 5m³/an de non précomptable soit un VPR commercial de 215 m³/an

Ce volume est inférieur (-16%) aux prévisions de 2011 (285 m³/an) dans la mesure où les parcelles concernées ont un capital déjà bien entamé par les coupes sanitaires et les bois morts non récoltés.

- Autres groupes : parcourus par des coupes périodiques assises par contenance.

- Programme d'assiette des coupes périodiques pour la période 2025-2030 soit 6 ans (voir en annexe le détail des modifications)

Année	UG	Surface	Groupe	VPR* indicatif (m ³ /ha)	VPR* indicatif total (m ³)	Dernier passage (Tabsam)	Observation
2025	8_af	2,39	AMELF	40	96	2011	
	21_af	2,80	AMELF	45	126	2012	
	23_af	1,90	AMELF	45	86	2012	
2026	7_p	4,46	PREPA	50	223	2016	
	25_af	1,75	AMELF	40	70	2013	AS en 2024
	28_af	1,27	AMELF	40	51	2014	
2027	22_af	6,09	AMELF	30	244	2012	
	24_af	4,26	AMELF	40	170	2013	
2028	4_p	4,66	PREPA	50	233	2014	
	5_aj	2,25	AMELFJ	10	23	2021	1 ^{ère} et 2 ^{ème} éclaircie
	15_af	3,30	AMELF	40	132	2018	
	27_af	1,84	AMELF	40	83	2016	
2029	3_j	1,03	JEU	10	10	2024	2 ^{ème} éclaircie
	2_ar	0,23	AMELR	50	12	2022	
	3_ar	0,60	AMELR	50	30	2022	
	5_ar	0,50	AMELR	50	25	2021	
	16_af	2,58	AMELF	45	116	2019	
	22_ar	4,12	AMELR	50	206	2023	
2030	28_ar	0,05	AMELR	50	3	2022	
	18_j	1,04	JEU	10	10		1 ^{ère} éclaircie
	14_af	0,63	AMELF	40	25	2020	
	17_af	2,89	AMELF	50	145	2020	
Total					2 127		

*VPR aménagement

- Synthèse des volumes présumé réalisable par groupe

Groupe	Volume présumé réalisable (m ³)	Fourchette des intensités des coupes (m ³ /ha/passage)
AMELF	1 344	40 à 50*
PREPA	456	50
AMELFJ	23	10
JEU	20	10
AMELR	276	50

*Ce prélèvement est en baisse par rapport aux prévisions initiales suite aux prélèvements d'avant 2019 supérieurs à 75 m³/ha voire supérieurs à 100 m³/ha dans certaines parcelles.

Volume Présumé réalisable (VPR) pour les autres groupes = $2\,119 / 6 = 353\text{ m}^3/\text{an}$

Auquel s'ajoute $10\text{m}^3/\text{an}$ de non précomptable soit un VPR commercial de $363\text{ m}^3/\text{an}$

Ce volume est supérieur de 35% à la prévision de 2011. La réalisation des dernières années était déjà supérieure à la moyenne sur 20 ans auquel s'ajoutent les parcelles 4p et 7p auparavant en régénération.

**Volume Présumé Réalisable (VPR) total sur la forêt = $238 + 353 = 591\text{ m}^3/\text{an}$ (547 en 2011)
Soit un VPR commercial de $591+15= 606\text{ m}^3/\text{an}$ ou $5,9\text{ m}^3/\text{ha}/\text{an}$**

La récolte prévisionnelle totale pour les 6 années à venir est proche de la prévision de 2011 (+8%). Mais ceci s'explique par une baisse du volume en régénération (-16%) dans des parcelles bien entamées par le volume de dépérissement et une compensation par une récolte dans les autres groupes (+35%).

- **Opérations sylvicoles : travaux**

Les dépenses en travaux sylvicoles devraient rester équivalentes aux prévisions initiales. Les prix unitaires seront plus élevées liées à une diversification des essences ainsi qu'à l'inflation, mais le nombre de passages sera plus faible car les régénérations à terminer le seront les dernières années de l'aménagement avec un report partiel des plantations sur l'aménagement suivant.

6 Bilan économique et financier

La récolte prévisionnelle totale pour les 6 ans à venir est équivalente à la prévision initiale de 2011 (+3%).

L'effort de régénération est nettement supérieur aux dernières années ($0,42\text{ ha}/\text{an}$ régénéré sur les 14 dernières années contre $1,47\text{ ha}/\text{an}$ pour les 6 années à venir). Si cela est vrai en surface, ce n'est pas le cas en volume car les parcelles où les coupes de régénération sont à terminer, sont déjà bien avancées (équivalent de 2 coupes secondaires).

Le rythme d'ouverture reste quant à lui inchangé par rapport aux prévisions initiales ($0,74\text{ ha}/\text{an}$). Il se concentrera dans le groupe de régénération élargie.

Le bilan financier global devrait rester stable par rapport au bilan réalisé sur la période 2011 – 2023. Malgré les dépérissements, le volume prévu en régénération est un peu supérieur au réalisé et les travaux inférieurs car l'investissement en infrastructure est fait et les nouvelles plantations seront reportées en partie au prochain aménagement.

Rédigé par Gaston GANTER
Chargé de sylviculture au Service Forêt,
Vesoul, le 28/10/2024

Vérifié par Myriam LAMURE
Adjointe au Responsable du Service Forêt
Vesoul, le 28/01/2025

Validé par Rémi COLLET
Directeur de l'agence de Vesoul
Vesoul, le

Annexes :

Plan de situation
Carte d'aménagement
Analyse des essences adaptées dans le groupe de régénération
Programme des coupes détaillé avec les modifications
Bilan financier de 2011 à 2023



Direction territoriale de Bourgogne -
Franche-Comté
Agence de Vesoul

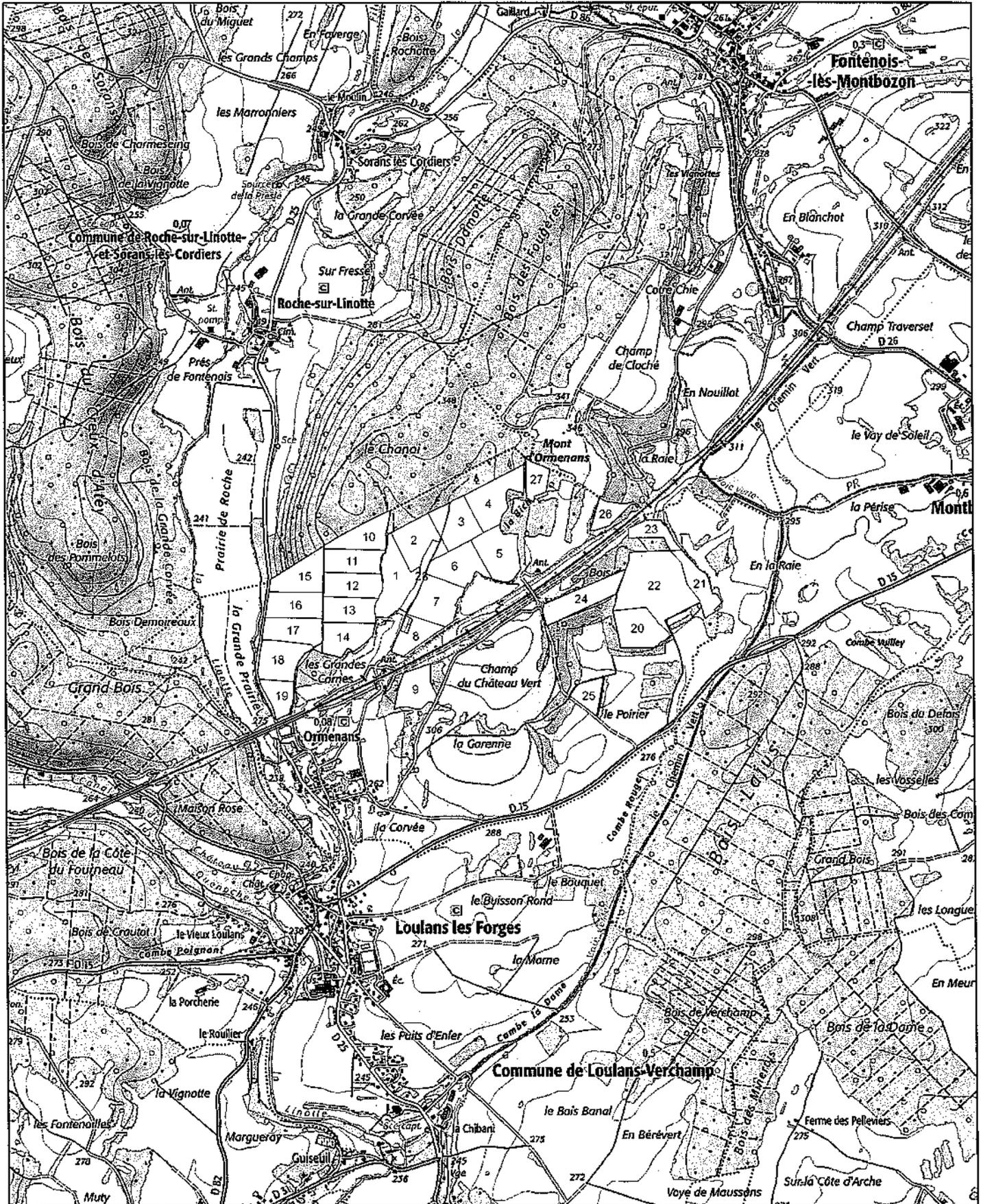
Forêt communale d'ORMENANS - 101,94 ha

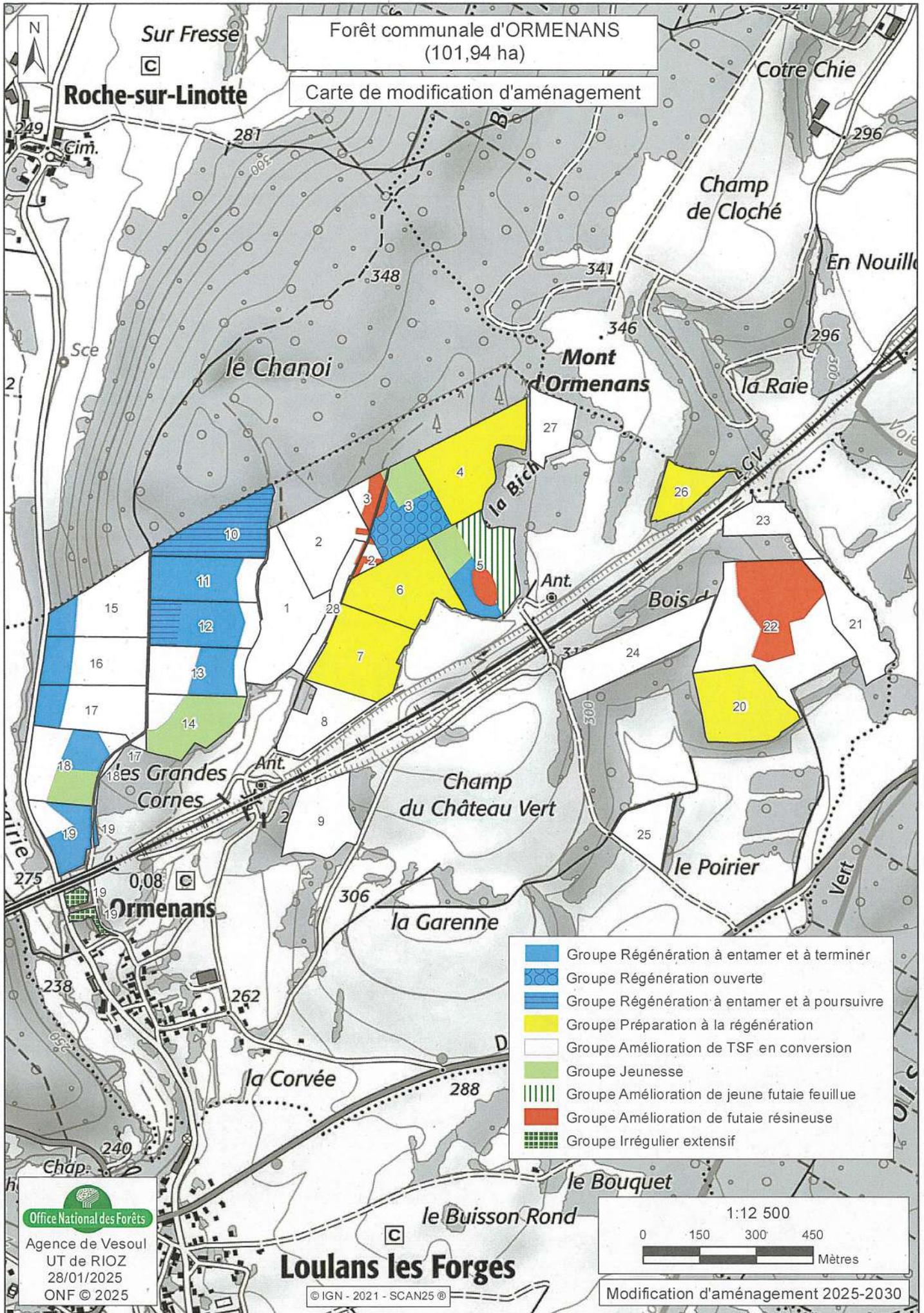
PLAN DE SITUATION

Échelle : 1/25 000

Mise à jour : 23/10/2024
SIG Vesoul ©ONF2024

© IGN - 2021 - SCAN25 ©





Caractéristiques du profil type

Plateaux calcaires de Haute-Saône

Catalogue synthétique des stations forestières des plateaux calcaires franc-comtois à l'étage feuillu, Zone 1 (Th. Beaufils et G. Bailly, 1998)

19

19 - Hêtre-laie-chêne/laie mésoeutrophile à acidophile sur versant limoneux

Enjeu environnemental	Non	soils sensibiles - CLOISO impraticables une grande partie de l'année
Profondeur d'apparition du calcaire acif	-	moyenne
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie légère	-	137
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie marquée	-	
Profondeur d'apparition de l'engorgement permanent	-	120

Autécologie

Profondeur d'effrèvescente à l'acide dans la terre fine	Abasce
Profondeur d'apparition d'une hydromorphie forte	Abasce

Topographie

Classe d'altitude	100 m
Zonage climatique	Zone Arrosée
Exposition	Sans effet microclimatique marqué
Topographie	Moyennant

Bilan hydrique stationnel

Indice	15
Classe	Assez défavorable

Potentiel de production

Potentiel	2-
-----------	----

Essences - Sensibilité et autécologie

Régénération naturelle

Essences structurantes	Pin maritime Chêne de l'Atlas Pin de Salzmann Chêne pubescent Châtaigner (N) pb sanitaire Pin noir d'Aurichie Pin laricio de Calabre Pin laricio de Corse Sapin de Céphalonie Chêne sessile Pin sylvestre (N) pb sanitaire Robinier Sapin de Bornmuller Chêne rouge Douglas Charme Chêne pédonculé Hêtre Mélèze d'Europe Sapin pectiné
------------------------	---

Plantation

Essences non structurantes	Alisier blanc Cornier Erable à feuilles d'Obier Foinier Alisier torminal Erable champêtre Pommier Tilleul à grandes feuilles Erable plane Merisier Noyer commun Orme champêtre (N) pb sanitaire Tilleul à petites feuilles Bouleau verveux Erable sycomore Noyer hybride Orme de montagne (N) pb sanitaire Tremble Sorrier des oselleurs Aune glutineux
----------------------------	--

Essences structurantes	Pin maritime Chêne de l'Atlas Pin de Salzmann Chêne pubescent Châtaigner (N) pb sanitaire Pin noir d'Aurichie Pin laricio de Calabre Pin laricio de Corse Sapin de Céphalonie Chêne sessile Pin sylvestre (N) pb sanitaire Robinier Sapin de Bornmuller Chêne rouge Douglas Charme Chêne pédonculé Hêtre Mélèze d'Europe Mélèze hybride
------------------------	--

Essences non structurantes	Alisier blanc Cornier Erable à feuilles d'Obier Foinier Alisier torminal Erable champêtre Pommier Tilleul à grandes feuilles Erable plane Merisier Noyer commun Orme champêtre (N) pb sanitaire Tilleul à petites feuilles Bouleau verveux Erable sycomore Noyer hybride Orme de montagne (N) pb sanitaire Tremble Sorrier des oselleurs Aune glutineux
----------------------------	--

Caractéristiques du profil type

Plateaux calcaires de Haute-Saône

Catalogue synthétique des stations forestières des plateaux calcaires franc-comtois à l'étage feuillu, Zone 1 (Th. Beaufils et G. Bailly, 1998)

3

3 - Hêtrele-chênele sessiliflore-charmale mésophile sur sol moyennement profond sur calcaire

Enjeu environnemental		Non
Profondeur d'apparition du calcaire actif	-	
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie légère	-	
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie marquée	-	
Profondeur d'apparition de l'engorgement permanent	-	
Tassement	sol moyennement sensibles - CLOS0 praticables une partie de l'année	
Export	faible	
RUM	51	
Profondeur sol	65	

Autécologie

Profondeur d'effervescence à l'acide dans la terre fine	100 mg
Profondeur d'apparition d'une hydromorphie forte	absente

Topographie

Classe d'altitude	100 m
Zonage climatique	Zone d'arcs
Exposition	Sans effet mésoclimatique marqué
Topographie	Plaines et plateaux

Bilan hydrique stationnel

Indice	10
Classe	Défavorable

Potentiel de production

Potentiel	2
-----------	---

Essences - Sensibilité et autécologie

Régénération naturelle

Essences structurantes	Essences non structurantes	Essences structurantes
Pin maritime	Alisier blanc	Pin maritime
Cèdre de l'Atlas	Cornier	Cèdre de l'Atlas
Pin de Salzmann	Erable à feuilles d'Obier	Pin de Salzmann
Chêne pubescent	Poirier	Chêne pubescent
Châtaigner (f) pb sanitaire	Alisier torminal	Châtaigner (f) pb sanitaire
Pin noir d'Aurigne	Erable champêtre	Pin noir d'Aurigne
Pin laricio de Calabre	Pommier	Pin laricio de Calabre
Pin laricio de Corse	Tilleul à grandes feuilles	Pin laricio de Corse
Sapin de Céphalonie	Erable plane	Sapin de Céphalonie
Chêne sessile	Merisier	Chêne sessile
Pin sylvestre (f) pb sanitaire	Noyer commun	Pin sylvestre (f) pb sanitaire
Robinier	Orme champêtre (f) pb sanitaire	Robinier
Sapin de Bormuller	Tilleul à petites feuilles	Sapin de Bormuller
Chêne rouge	Bouleau verruqueux	Chêne rouge
Douglas	Erable sycomore	Douglas
Charme	Noyer hybride	Charme
Chêne pédonculé	Orme de montagne (f) pb sanitaire	Chêne pédonculé
Hêtre	Tremble	Hêtre
Mélèze d'Europe	Sorbier des oiseaux	Mélèze d'Europe
Sapin pectiné	Aune glutineux	Sapin pectiné

Plantation

Essences non structurantes	Essences structurantes	Essences non structurantes
Alisier blanc	Pin maritime	Alisier blanc
Cornier	Cèdre de l'Atlas	Cornier
Erable à feuilles d'Obier	Pin de Salzmann	Erable à feuilles d'Obier
Poirier	Chêne pubescent	Poirier
Alisier torminal	Châtaigner (f) pb sanitaire	Alisier torminal
Erable champêtre	Pin noir d'Aurigne	Erable champêtre
Pommier	Pin laricio de Calabre	Pommier
Tilleul à grandes feuilles	Pin laricio de Corse	Tilleul à grandes feuilles
Erable plane	Sapin de Céphalonie	Erable plane
Merisier	Chêne sessile	Merisier
Noyer commun	Pin sylvestre (f) pb sanitaire	Noyer commun
Orme champêtre (f) pb sanitaire	Robinier	Orme champêtre (f) pb sanitaire
Tilleul à petites feuilles	Sapin de Bormuller	Tilleul à petites feuilles
Bouleau verruqueux	Chêne rouge	Bouleau verruqueux
Erable sycomore	Douglas	Erable sycomore
Noyer hybride	Charme	Noyer hybride
Orme de montagne (f) pb sanitaire	Chêne pédonculé	Orme de montagne (f) pb sanitaire
Tremble	Hêtre	Tremble
Sorbier des oiseaux	Mélèze d'Europe	Sorbier des oiseaux
Aune glutineux	Mélèze hybride	Aune glutineux

Caractéristiques du profil type

Plateaux calcaires de Haute-Saône

Catalogue synthétique des stations forestières des plateaux calcaires franc-comtois à l'étage feuillu, Zone 1 (Th. Beaufils et G. Bailly, 1998)

4

4 - Hêtre-chêne sessiliflore-charmaie mésophile sur sol profond sur calcaire

Enjeu environnemental	Non	Tassement	sol sensibles - CLOISO impraticables une grande partie de l'année
Profondeur d'apparition du calcaire actif	-	Expert	faible
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie légère	-	RUM	79
Profondeur d'apparition de l'hydromorphie marquée	-	Profondeur sol	95
Profondeur d'apparition de l'engorgement permanent	-		

Autécologie

Profondeur d'effervescence à l'acide dans la terre fine	Au-delà de 50 cm
Profondeur d'apparition d'une hydromorphie forte	Absente

Topographie

Classe d'altitude	104 m
Zonage climatique	Zone Airrosée
Exposition	Sans effet mésoclimatique marqué
Topographie	Plaine et plateau

Bilan hydrique stationnel

Indice	12
Classe	Assez défavorable

Potentiel de production

Potentiel	2-
-----------	----

Essences - Sensibilité et autécologie

Régénération naturelle

Essences structurantes	Pin maritime Chêne de l'Atlas Pin de Salzman Chêne pubescent Châtaignier // pb sanitaire Pin noir d'Aurprie Pin laricio de Calabre Pin laricio de Corse Sapin de Céphalonia Chêne sessile Pin sylvestre // pb sanitaire Robinier Sapin de Bornmuller
Essences non structurantes	Alder blanc Comier Erable à feuilles d'Oblier Fonier Alisier torminal Erable champêtre Pommier Tilleul à grandes feuilles Erable plane Merisier Noyer commun Tilleul à petites feuilles Bouleau verruqueux Erable sycomore Noyer hybride Chêne pédonculé Hêtre

Plantation

Essences structurantes	Pin maritime Chêne de l'Atlas Pin de Salzman Chêne pubescent Châtaignier // pb sanitaire Pin noir d'Aurprie Pin laricio de Calabre Pin laricio de Corse Sapin de Céphalonia Chêne sessile Pin sylvestre // pb sanitaire Robinier Sapin de Bornmuller
Essences non structurantes	Alder blanc Comier Erable à feuilles d'Oblier Fonier Alisier torminal Erable champêtre Pommier Tilleul à grandes feuilles Erable plane Merisier Noyer commun Tilleul à petites feuilles Bouleau verruqueux Erable sycomore Noyer hybride Chêne pédonculé Hêtre

Essences non structurantes	Alder blanc Comier Erable à feuilles d'Oblier Fonier Alisier torminal Erable champêtre Pommier Tilleul à grandes feuilles Erable plane Merisier Noyer commun Tilleul à petites feuilles Bouleau verruqueux Erable sycomore Noyer hybride Chêne pédonculé Hêtre
----------------------------	--

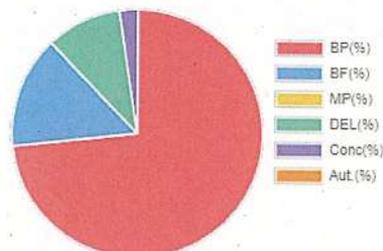
Programme de coupes de 2025 à 2030 avec les modifications

Année	Unités de gestion	Surface à parcourir (ha,a)	Groupes	Volume indicatif à prélever		Date du dernier passage	Observation
				m ³ /ha	m ³ /parcelle		
2025	18_j		JEU	0	0	-	1ère éclaircie, report en 2030
	8_af	2,39	AMELF	40	96	2011	Prévue initialement en 2026
	21_af	2,80	AMELF	45	126	2012	
	23_af	1,90	AMELF	45	86	2012	
	25_af		AMELF	0	0	2013	report en 2026 suite à coupe AS en 2024
	Total annuel	7,09			307		
2026	7_p	4,46	PREPA	50	223	2011	Ajout anciennement en régé
	8_af		AMELF	0	0	2011	avancée en 2025
	19_x	0,51	EXT	0	0	2011	ajournée, volume déjà réalisé en AS
	25_af	1,75	AMELF	40	70	2013	report de 2025
	28_af	1,27	AMELF	40	51	2014	
	Total annuel	7,99			344		
2027	22_af	6,09	AMELF	40	244	2012	
	24_af	4,26	AMELF	40	170	2013	
	Total annuel	10,35			414		
2028	4_p	4,82	PREPA	50	241	2014	Ajout anciennement en régé
	5_aj	2,25	AMELFJ	10	23	2021	1ère et 2ème éclaircie Avancée, prévue initialement en 2030
	15_af	3,30	AMELF	40	132	2017	
	27_af	1,84	AMELF	45	83	2016	
	Total annuel	12,21			478		
2029	3_j	1,03	JEU	10	10	2023	2ème éclaircie
	2_ar	0,23	AMELR	50	12	2019	
	3_ar	0,60	AMELR	50	30	2019	
	5_ar	0,50	AMELR	50	25	2019	
	16_af	2,58	AMELF	45	116	2018	
	22_ar	4,12	AMELR	50	206	2024	à supprimer
	28_ar	0,05	AMELR	50	3	2022	à supprimer
	Total annuel	9,11			401		
2030	5_aj						avancée en 2028
	18_j	1,04	JEU	10	10	-	1ère éclaircie, report de 2025
	14_af	0,63	AMELF	40	25	2020	
	17_af	2,89	AMELF	50	145	2020	
	Total annuel	4,56			180		

Les lignes surlignées correspondent aux modifications

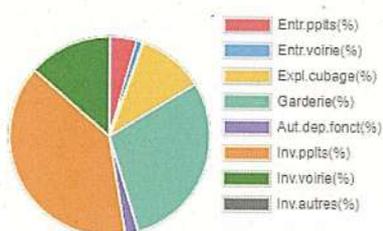
Détail des recettes	Total (€)	€/ha
(1) Bois sur pied	14 665	145
(1) Bois façonnés	2 925	29
(1) Menus produits	0	0
(2) Délivrances	1 948	19
(3) Concessions - Chasse	474	5
Autres recettes	0	0
Total - Fonctionnement	20 012	197

Recettes : 20 012 €

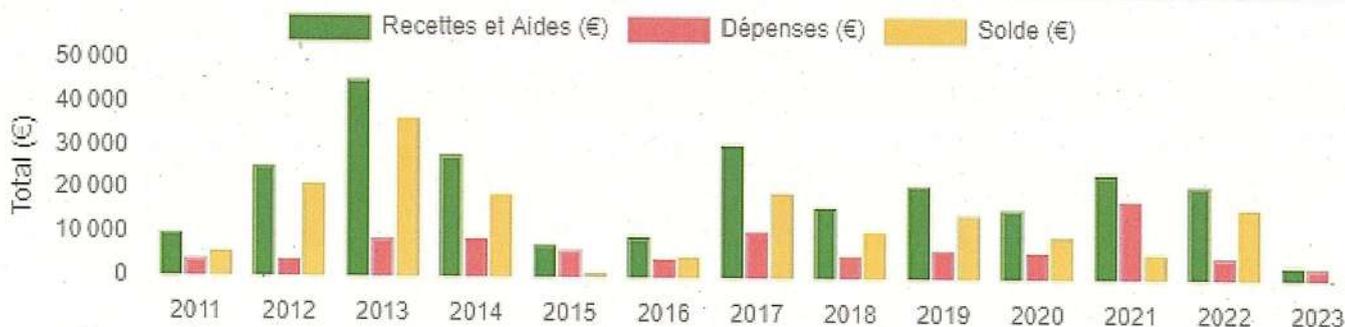


Détail des dépenses	Total (€)	€/ha
(4) Entretien peuplements	312	3
Entretien voirie, maintenance	77	1
(5) Frais d'exploitation et de cubage	789	8
(6) Frais de garderie	2 129	21
Autres dépenses	154	2
Fonctionnement	3 461	34
(7) Investissements peuplements	2 851	28
Investissements voirie, maintenance	987	10
Autres dépenses	0	0
Investissement	3 838	38
TOTAL	7 299	72
Travaux € / ha		38 €/ha

Dépenses : 7 299 €



Bilan général	Total (€)	€/ha
Recettes et aides	20 012	197
Dépenses	7 299	72
	12 713	125



(1) Ventes par adjudication, appels d'offres et ventes amiables

(2) Estimation signée du Maire et entrant dans le calcul des frais de garderie

(3) Pour la chasse : quote-part de location de chasse afférente à la forêt bénéficiant du régime forestier

(4) Travaux sur peuplements conventionnellement âgés de plus de 15 ans, y compris honoraires

(5) Débardage, bûcheronnage et frais de cubage des bois vendus façonnés

(6) Frais de garderie calculés sur les recettes de l'année précédente et contribution par hectare à compter de 2012

(7) Travaux sur peuplements conventionnellement âgés de moins de 15 ans, y compris honoraires

(8) Montant des réceptions faites par l'ONF dans l'année, sans garantie de paiement

NB : le bilan est établi d'après les chiffres de l'ONF et sous réserve des données communiquées par la commune (ex : travaux non réalisés par l'ONF)